

## LETTRE DE CRÉDIT

Date : \_\_\_\_\_

N de référence : \_\_\_\_\_

**Destinataire :**

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)  
Centre des services aux employeurs  
2<sup>e</sup> étage 200, rue Front Ouest  
Toronto ON M5V 3J1

**Requérant :** *(insérer le nom de l'employeur ici)*

**Montant :** \_\_\_\_\_ CAN

*(indiquer le montant en lettres et en chiffres)*

**Date d'expiration :**

Conformément à la demande de ***(insérer le nom de l'employeur ici)*** (ci-après nommé « le client » nous, la ***(nom et adresse de la banque mentionnée à l'annexe I ou II de la Loi sur les banques (1991, chap. 46))***), établissons par la présente et vous accordons une lettre de crédit irrévocable en votre faveur, d'un montant total de ***(indiquer le montant en lettres et chiffres)*** CA, que vous pouvez retirer en tout temps, de temps à autre, sur demande écrite de votre part, et que nous honorerons sans chercher à savoir si vous avez le droit, en votre capacité et au nom de notre dit client, de faire une telle demande, et sans reconnaître de réclamation quelconque de notre dit client ni d'opposition de sa part à notre paiement.

Votre retrait par traite à vue doit porter la référence à la présente lettre de crédit numéro ***(insérer le numéro ici)*** datée du ***(insérer la date ici)***.

La présente lettre de crédit a été établie comme sûreté dans le but de garantir les obligations financières du client envers vous aux termes de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et de toute loi qui la remplace.

Les retraits partiels sont autorisés selon les modalités de la présente lettre de crédit.

La présente lettre de crédit expire à nos guichets à la date d'expiration susmentionnée, sous réserve des conditions énoncées ci-dessous, qui sont à votre avantage exclusif :

La présente lettre de crédit est réputée être renouvelée et prolongée automatiquement, sans modification, pour des périodes successives d'un an à compter de la date d'expiration actuelle ou de toute date d'expiration future, à moins d'annulation par suite de l'un des événements suivants :

1. sur réception de l'autorisation écrite que vous nous présentez pour annuler la présente lettre de crédit, ou
2. au moment où nous vous avisons par écrit de l'annulation immédiate de la présente lettre de crédit, avis accompagné au même moment d'une traite de notre banque qui vous est payable, au montant nominal de la présente lettre de crédit, moins tous retraits antérieurs faits par vous, conformément aux modalités de la présente lettre de crédit, ladite traite étant payable à la « Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, **(insérer le nom de l'employeur ici)**»

La présente page fait partie intégrante de notre lettre de crédit n : **(insérer le numéro ici)**.

La présente lettre de crédit est assujettie aux *Règles et usances uniformes relatives aux crédits documentaires* (révision 2007), Chambre de commerce internationale, publication n° 600, et nous engage conformément à ses dispositions.

Pour **(Nom de la banque émettrice)**

\_\_\_\_\_  
**(Imprimer votre nom en caractères d'imprimerie (Imprimer votre nom en caractères d'imprimerie))**

\_\_\_\_\_  
**Contre-signature**

\_\_\_\_\_  
**Signature autorisée**